

Jeudi 4 décembre 2025  
Domaine du Château à Montet

## 1. Salutations et prière

Le président M. Alexandre Bersier ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes en les remerciant de s'être déplacées pour assister à cette assemblée ordinaire des budgets 2026 de la Paroisse St-Laurent Estavayer.

Il salue les prêtres, l'équipe pastorale, les délégués à la CEC, les chœurs mixtes et les autorités communales présentes.

Il précise que, pour les dix prochaines années, la salle utilisée pour cette assemblée sera mise à disposition de la paroisse par la commune.

M. le président passe la parole à M. Gérard Dévaud, agent pastoral, pour la prière.

Il informe que l'assemblée sera enregistrée afin de faciliter la rédaction du PV. L'enregistrement sera effacé dès sa validation.

Excusés : Carlo Bonferroni, Daniel Duc, Elisabeth Huber, Mario Cantillo, Rachel Jeanmonod, Yves Perriard, Michel Losey, Danièle Berger, Bernadette Joye, les communes d'Estavayer, de Châtillon et de Sévaz

## 2. Nomination des scrutateurs/trices, lecture du tractanda et approbation

Les scrutateurs seront Denyse Chanez de Cheyres et Georges Losey d'Estavayer.

Merci pour cet engagement ! Ce soir nous dénombrons 53 participants, la majorité est donc de 27.

Conformément au règlement ainsi qu'à la décision de l'assemblée constitutive du 11 octobre 2023, cette assemblée a été convoquée par une parution dans la Feuille Officielle N° 45 du 7 novembre 2025, le Républicain et la Broye du 6 novembre 2025, par un affichage aux piliers publics des communes concernées et de nos églises. Il n'y a ni remarque, ni question sur le mode de convocation.

Tractanda :

1. Salutations et prière
2. Nomination des scrutateurs/trices, lecture du tractanda et approbation
3. PV de l'assemblée de paroisse du 16 avril 2025 et approbation  
(Le PV ne sera pas lu mais mis à disposition 30 minutes avant l'assemblée pour lecture et sur le site internet de la paroisse deux semaines avant)
4. Budget 2026
  - a) Présentation du budget de fonctionnement 2026
  - b) Rapport de la commission financière
  - c) Vote
5. Crédit d'investissement 2026
  - a) Crédit d'étude, local des archives à Estavayer-le-Lac
6. Point pastoral
7. Présentation des Cartons du Cœur
8. Divers

Sur proposition de l'abbé Dariusz, M. le président demande d'intervenir les points 6 et 7.

Le tractanda est approuvé à l'unanimité avec l'intervention des points 6 et 7. L'assemblée peut débiter.

### **3. PV de l'assemblée du 16 avril 2025 et approbation**

Le PV n'est pas lu, mais était disponible 30 minutes avant l'assemblée et figure sur le site Internet de la paroisse. Il est approuvé à l'unanimité avec remerciements au secrétariat pour sa rédaction.

M. le président présente les lignes directrices pour les prochaines années : professionnalisation de la gouvernance, accompagner le changement, anticiper l'avenir.

### **4. Budget 2026**

#### **a) Présentation du budget de fonctionnement 2026**

M. le président et Mme Séverine Rey Pillonel présentent le budget 2026. Ils donnent des explications sur les postes suivants :

##### **331.315.0 Frais élections**

Pas d'élection en 2026

##### **331.317.0 Dédommagement - déplacement**

Diminution du budget, aucun montant en 2024

##### **332.301.0 Traitement personnel auxiliaire**

Diminution du budget par rapport aux nombres d'heures effectuées en 2024 par la responsable RH

##### **332.301.1 Archives**

Diminution du budget, le traitement des archives est réparti sur plusieurs années

##### **332.301.2 Etude archives**

Pas de budget, crédit d'investissement 2026 pour l'étude du local des archives

##### **332.302.0 Traitement responsable rénovations**

Augmentation du budget, M. Patrick Pillonel sera plus sollicité pour les dossiers bâtiments (étude)

##### **332.310.1 Frais publications et annonces**

Budget adapté à la hausse par rapport aux comptes 2024

##### **332.317.0 Dédommagement, remboursement et déplacement**

Budget adapté à la hausse par rapport aux comptes 2024

##### **332.436.2 Remboursement assurances**

Poste non planifiable

##### **333.301.2 Bulletin paroissial numérique**

La version numérique de l'Essentiel est abandonnée, pas assez d'inscrits

##### **430.310.0 Achats partitions et livres, frais chorale**

Budget adapté à la hausse par rapport aux comptes 2024

##### **430.365.2 Course grands servants**

Ce poste est déplacé dans le compte 432 Pastorale

##### **431.352.2 CEC - Contributions**

Frais liés au fonctionnement de la CEC, montant estimé, basé sur les comptes 2024

##### **432 Pastorale**

Budget établi en collaboration avec l'EP

##### **432.310.0 Confirmations**

Diminution du budget, moins de jeunes pour 2026

##### **432.311.0 Premières Communions**

Diminution du budget, pas de 1<sup>re</sup> Communion en 2026

##### **432.314.0 Pastorale de la jeunesse St-Laurent**

Répartition du budget entre les deux postes pastorale jeunesse

##### **432.314.01 Pastorale de la jeunesse décanale**

Nouveau poste pour les activités en commun avec les UP St-Barnabé et ND de Tours

### **434.318.0 Assurance ECAB**

Retaxation des bâtiments en 2026

### **435.301.0 Frais de remplacement**

Moins de remplacement en raison de la venue du nouveau vicaire dominical

### **559.365.0 Dons**

*Il y a un budget de CHF 40'000.00 pour les dons et de CHF 25'000.00 pour les aides individuelles, lesquelles sont attribuées au monastère des Dominicaines et à la fondation du chalet St-Laurent. Pour information, si la fondation devrait être dissoute, le chalet et le terrain reviendraient à la paroisse.*

*Pour les dons, le conseil de paroisse (CP) prend en compte la demande, les remerciements (si don versé précédemment), le but (entraide) et le lieu (aide régionale).*

Diminution du budget, la paroisse ne fera plus de dons pour les chapelles mais participera désormais aux frais d'exploitation.

### **900 Impôts**

*M. le président souhaite, qu'à partir de 2026, les communes assurent un meilleur suivi des catholiques nouvellement arrivés sur la paroisse. Actuellement, elles ne font pas les contrôles adéquats lors d'arrivées. Il faut comprendre exactement la situation actuelle et trouver une solution. C'est une question d'équité par rapport aux paroissiens qui paient des impôts.*

Les budgets des postes « Impôts » sont basés sur les chiffres donnés par le service des contributions.

### **940.422.0 Intérêts dettes hypothécaires**

La paroisse n'a plus de dette.

### **942.423.1 Location des terres agricoles**

À l'avenir, les personnes louant des terres à la paroisse ne doivent pas être sortis de l'église.

### **999.310.0 Part. chapelle HIB/Participation aux frais d'exploitation des chapelles**

Nouveau poste, participation des frais à hauteur de CHF 3'600.00 pour la chapelle HIB, CHF 3'000.00 pour Châbles, CHF 1'000.00 pour Franex, CHF 500.00 pour Morens, Sévaz et Prévondavaux. Concernant la chapelle de Morens, la paroisse est en discussion avec la commune pour sa reprise. Cependant la décision finale devra être approuvée par l'assemblée.

Les produits se montent à CHF 3'093'500.00 et les charges à CHF 3'085'300.00, ce qui fait un bénéfice prévisionnel de CHF 8'200.00 pour le budget 2026.

En réponse à Mme Monique Noël sur le montant versé à la commune pour la chapelle de Prévondavaux, M. le président réexplique que la paroisse participe dorénavant aux frais d'entretien des chapelles.

Il n'y a aucune autre remarque ou question de l'assemblée, M. le président donne la parole à M. Jean-Paul Brügger pour le rapport de la commission financière (CF).

## **b) Rapport de la commission financière**

M. Jean-Paul Brügger fait lecture du rapport de la CF qui s'est réunie le 15 novembre dernier pour prendre connaissance des budgets 2026.

Les membres de la CF doivent comprendre non seulement les montants inscrits au budget, mais aussi la raison et l'urgence de chaque dépense. La fusion des 12 paroisses laisse encore apparaître quelques petites cicatrices que le CP s'efforce de gommer. De nombreuses questions ont été posées, obtenant pour chacune des réponses claires et objectives. La CF remercie le CP pour leur transparence et leurs explications sur ce budget. Ainsi, la CF recommande d'approuver ce budget de fonctionnement 2026, qui prévoit un bénéfice de 8'200 CHF.

## **c) Vote**

Le budget de fonctionnement est approuvé à l'unanimité. M. le président remercie l'assemblée pour sa confiance et Mme Rey Pillonel pour tout le travail accompli durant l'année.

## 5. Crédit d'investissement 2026

La paroisse a un devoir de préserver le passé. M. le président fait lecture du rapport de M. Florian Defferrard, archiviste, absent ce soir pour cause de maladie. Il y présente le bilan 2025 et les arguments de l'importance d'un local des archives centralisé.

En 2025, le traitement des archives s'est poursuivi avec l'ancienne paroisse de Cheyres, à un rythme adapté au budget. En 2026, les archives des Montets seront rapatriées à Murist et celles de Cugy traitées sur place ; Forel suivra en 2027. Les archives d'Estavayer restent à la Maison des Œuvres en attendant une solution. Les archives sont désormais régulièrement consultées : 8 demandes externes (dont 6 sur place) et 6 du conseil ou de l'administration montrent leur utilité croissante pour la recherche et la gestion.

Actuellement, les archives paroissiales sont réparties dans divers locaux non adaptés et choisis sans critères de conservation, entraînant parfois leur dégradation. De plus, ces espaces sont saturés et ne répondent plus aux besoins croissants de la nouvelle paroisse St-Laurent Estavayer. Un dépôt d'archives centralisé, conçu spécifiquement pour la conservation et doté d'une capacité suffisante (environ 650 mètres linéaires pour 30 ans), est nécessaire. Ce regroupement permettrait de libérer de l'espace dans les bâtiments religieux, de mieux surveiller les conditions de conservation, de faciliter la consultation, de créer un centre régional de mémoire valorisant le patrimoine local, et de réaliser des économies sur la location.

M. le président souligne l'importance du crédit d'étude pour évaluer précisément les montants liés au projet du local des archives et ainsi présenter un projet solide lors de l'assemblée des budgets 2027.

### a) Crédit d'étude, local des archives à Estavayer-le-Lac

Le crédit d'étude pour le futur local des archives se présente comme suit :

Plan d'exécution	CHF 14'000.00
Dépôt appel d'offres	CHF 14'000.00
Thermicien	CHF 8'160.00
Archiviste	CHF 4'370.00
Transition énergétique	CHF 7'030.00
Electricien	CHF 2'810.00
Ingénieur civil	CHF 4'000.00
Divers et imprévus	CHF 5'630.00
<b>Total TTC</b>	<b>CHF 60'000.00</b>

La parole est donnée à l'assemblée pour les remarques et questions.

Mme Marie-Claude Fontaine demande si la possibilité du scannage a été étudiée dans le projet. Pour l'archiviste, le scannage des documents n'est pas nécessairement l'avenir.

Mme Anne-Marie Durussel rappelle que les archives de l'ancienne paroisse de Nuvilly se trouvent actuellement à la commune.

Mme Christiane Volery rappelle qu'une partie de ces archives se trouve également dans une armoire anti-feu de la commune des Montets.

L'archiviste est déjà informé de cette situation pour les archives de Nuvilly.

Mme Denyse Chanez demande où va se trouver le futur local des archives.

Il se situera en face du musée des grenouilles, à la rue du Musée 20, à Estavayer-le-Lac.

Il n'y a plus de question de l'assemblée, la parole est donnée à la CF.

Le budget d'investissements inclut les projets déjà approuvés précédemment, afin de montrer que l'étude du local pour les archives paroissiales n'est pas le seul objet de ce budget. Suite aux éclaircissements apportés par le CP, la CF propose d'adopter le montant de CHF 60'000.00.

Le crédit d'investissement est accepté à l'unanimité. M. le président remercie l'assemblée pour la confiance accordée.

Il donne la parole à M. Jean-Marc Moulin, coordinateur pour l'antenne d'Estavayer-le-Lac des Cartons du Cœur Fribourg.

## **6. Présentation des Cartons du Cœur Fribourg**

La mission principale est d'apporter un soutien ponctuel aux personnes dans le besoin en leur fournissant des produits de première nécessité.

Les Cartons du Cœur Fribourg est une association indépendante, sans subvention publique, organisée en huit antennes locales autonomes. Chaque antenne gère ses stocks, organise les collectes, distribue les denrées et coordonne ses bénévoles. Le fonctionnement repose entièrement sur la générosité des donateurs et l'engagement bénévole. L'antenne d'Estavayer-le-Lac a 30 ans d'existence, célébrés en 2024.

Étant donné que l'année 2025 n'est pas terminée, M. Moulin présente quelques chiffres pour l'année 2024. Il y a eu une forte augmentation des livraisons (+30 % par rapport à 2023, soit 196 livraisons contre 150), 30 bénévoles ont investi environ 30 heures chacun, permettant d'aider plus de 600 personnes et la situation financière a présenté un bilan négatif avec une perte de CHF 9'000.00, principalement due à une baisse des dons en espèces.

Les dons reçus sont essentiellement des dons agricoles locaux (courges), des contributions artisanales (confitures, biscuits), des partenariats avec la banque alimentaire (6 à 8 livraisons/an depuis septembre 2024), des collectes scolaires, des dons de la paroisse en denrées alimentaires (notamment durant la période de l'Avent) et en espèces.

Le local de stockage de l'association est mis gratuitement à disposition par la commune d'Estavayer et a pu être équipé à neuf en 2023 grâce au don de la paroisse.

M. Moulin termine sa présentation en remerciant la paroisse et tous les donateurs pour leur générosité et leur soutien.

## **7. Point pastoral**

M. le président donne la parole à l'abbé Dariusz pour le point pastoral.

L'abbé Dariusz reprend le slogan de l'année pastoral « Jésus mon Espérance éclaire mon existence ». Par l'existence de chacun présent ce soir, par ceux qui participent aux assemblées liturgiques, Jésus éclaire aussi l'existence de chaque être humain.

Il présente l'Action de l'Avent choisie au niveau du décanat de la Broye, il s'agit de « Solidaires grâce à Caritas ». Caritas est un outil pour aider les pauvres de l'église, elle représente l'entraide et la diaconie. Lors des messes dominicales, il y aura une vente de bougies en faveur de Caritas Fribourg.

M. le président remercie Dariusz.

## **8. Divers**

M. le président laisse la parole à l'assemblée. Il n'y a ni question, ni remarque.

M. le président a un dernier sujet à aborder. Il désire honorer une personne pour son dévouement à la paroisse St-Laurent Estavayer et demande à M. Alexandre Duc de s'avancer. Il met en avant tout le travail effectué pour la fusion, l'excellente structure mise en place et lui remet symboliquement un diplôme de président d'honneur de la paroisse.

M. Duc est touché et tient à souligner qu'il n'était pas seul pour mettre tout cela en place, c'était un travail d'équipe, impliquant aussi les conseils de communauté. Il ajoute encore qu'il faut les bonnes personnes au bon moment. Il dédie ce diplôme à tous ceux qui l'ont aidé.

M. le président remercie les paroissiens et paroissiennes, ainsi que les autorités communales pour leur présence.

Il clôture cette assemblée et invite les personnes présentes à partager le verre de l'amitié et leur souhaite de belles fêtes de fin d'année.

La séance est levée à 21h10.

Alexandre Bersier  
Président

Claudia Moret  
Secrétaire